

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Si vous souhaitez vous désinscrire, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante jpn.avocat@skynet.be

Salon mondial de l'innovation à Las Vegas (CES 2018)

Une start-up belge installée à Courtrai a remporté le prix de l'innovation pour avoir mis au point un moniteur d'énergie intelligent permettant de connaître en temps réel la consommation des différents appareils de la maison et de réagir immédiatement en vue de faire des économies.

Sur le plan de l'automobile, le taxi volant a été une des vedettes du salon, même s'il n'en est qu'aux premiers timides essais. Vu l'urbanisation croissante de la planète et les problèmes d'embouteillages dans nos villes, le marché potentiel semble très porteur, surtout pour des engins à décollage et atterrissage vertical.

Offre combinée smartphone/abonnement téléphonique: les pièges à éviter

A première vue, cela semble être une bonne affaire: les opérateurs mettent en avant le smartphone qui est quasiment « gratuit » et un abonnement promotionnel. D'abord il faut comparer une telle offre et l'achat séparé des deux produits. Ensuite attention à la tacite reconduction du contrat initial. Prenons l'exemple d'un contrat initial de 2 ans qui vous permet d'avoir un appareil valant 500€ moyennant le paiement de 30€ par mois. Après 2 ans, vous aurez payé 720€ (soit 500€ de remboursement du prix de l'appareil et 220€ d'abonnement (moins de 10€/mois). Si vous ne faites rien, le contrat sera tacitement reconduit et vous continuerez à payer 30€ par mois en continuant à rembourser un smartphone ... déjà remboursé ! Pour éviter cela, il suffit d'envoyer une lettre recommandée pour mettre fin au contrat initial de 2 ans et de négocier un nouvel abonnement. Ainsi, vu que le GSM vous appartient, vous ne payerez plus que l'abonnement.

Record battu: 117.000 pages de nouvelles lois en un an !

Le Moniteur belge (journal officiel qui rassemble tous les lois votées dans notre pays) ne cesse de grossir. En 2017, il a établi son nouveau record à 117.202 pages, soit 10.000 de plus qu'en 2014 ! Le phénomène risque de se poursuivre en 2018 puisque le gouvernement fédéral nous annonce un nouveau code civil, un nouveau code de commerce et un nouveau code pénal, ainsi qu'un projet de nouveau code de la route. Il existe également une volonté de légiférer au sein des parlements régionaux qui, dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'Etat, ont acquis certaines compétences en matière de circulation routière et de bail.

On ne peut qu'applaudir la volonté de réformer et de s'adapter à une société en constante évolution. Hélas, très souvent les réformes sont effectuées dans la précipitation et au terme de bricolages politiques ayant pour conséquences de graves lacunes.

Hausse du prix des carburants: quelques conseils pour faire des économies

- Le chauffage, le dégivrage arrière ou l'air conditionné augmentent la consommation de carburant. N'oubliez pas de les « couper » lorsqu'ils ne sont plus nécessaires.
- Un moteur mal réglé ou la pression des pneus trop faible augmentent la consommation.
- Les petits trajets (moins de 5 kms) sont plus voraces que les autres car le moteur n'a pas le temps d'atteindre sa température normale de fonctionnement. Si possible, la marche et/ou le vélo constituent des alternatives intéressantes.
- Une conduite sportive avec l'habitude de « monter dans les tours », et de rouler vite entraîne inévitablement une consommation plus élevée.
- L'utilisation d'un GPS permet d'emprunter le trajet le plus court.
- « Couper le moteur » lors des arrêts prolongés permet également de faire des économies.

Jean-Pol Nijs

Avocat

Spécialisé en droit de la circulation routière

Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages

jpn.avocat@skynet.be www.droitdesaccidents.be